

## Titulaires

Missions	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
<b>Rectorat</b> : chef de division et de service Médecin, Infirmiers et CTSS conseillers techniques du Recteur <b>DSDEN</b> : service mutualisé DSDEN <b>EPLÉ</b> : agent comptable 7 EPLÉ ou plus	770 €		
<b>Rectorat</b> : adjoint chef division, chef service interacadémique <b>DSDEN</b> : chef de division, Médecin, Infirmier, CTSS, CTD <b>EPLÉ</b> : adjoint gestionnaire EPLÉ 4e ou 5e catégorie, agent comptable 3 à 6 EPLÉ (ou 2 EPLÉ si catégorie 4 ou 5)	660 €		
<b>Rectorat</b> : chef de bureau <b>DSDEN</b> : chef de bureau, chef de cabinet <b>EPLÉ</b> : adjoint gestionnaire EPLÉ catégorie 1, 2 ou 3, fondé de pouvoir, responsable cuisine centrale, service mutualisé, agent comptable de 3 EPLÉ <b>Médecin, Infirmières, ASSAE</b>	550 €	550 €	
<b>Autres fonctions</b>	550 €	440 €	385 €

## Contractuels

Le montant de base est fixé à 385 € sauf pour :

- Les adjoints gestionnaires : 660 €,
- Les contractuels occupant des postes profilés : montant "titulaire" correspondant au poste occupé (Par exemple : 550 € sur des fonctions d'ingénieur d'études).